



230.1105f 7.18 pdf

Assurance responsabilité civile d'entreprise

pour les usines, l'artisanat et les commerces

Chaque entreprise s'expose au risque d'une demande de dommages et intérêts. Ainsi, l'existence de l'entreprise est mise en péril dans le pire des cas. C'est la raison pour laquelle il est important que vous vous assuriez convenablement. La Bâloise vous offre tout ce dont vous avez besoin à cette fin. Une couverture globale spécifique au secteur d'activité.

Importance capitale pour votre sécurité: une solution spécifique à votre secteur d'activité

Protection sur mesure de votre entreprise

Ce concept complet de couverture est spécialement adapté aux besoins des entreprises de production et de commerce. Notre forfait standard est une solution d'assurance adaptée au marché et aux situations concrètes auxquelles vous êtes exposé, qui vous permet de maîtriser vos risques à un coût avantageux.

Vos avantages

- Protection contre les conséquences financières d'un sinistre
- Primes attractives pour chaque taille d'entreprise
- Couverture d'assurance complète
- Règlement professionnel du sinistre

Une protection, lorsque vous en avez besoin. Exemples tirés de la pratique

Dommmages de chargement et déchargement

Au moment de charger un camion externe à l'entreprise, le conducteur du chariot élévateur de notre client a mal évalué la distance: Avec la palette chargée, il a endommagé la plate-forme de chargement. Les frais de réparation ont été pris en charge par la Bâloise, déduction faite de la franchise.

Dommmage à l'environnement

À la suite d'une erreur de manipulation lors d'un processus de remplissage, une très grande quantité de liquide toxique s'est répandue dans la canalisation et dans le sol. Sur le terrain voisin, le sol pollué a dû être déblayé et remplacé. L'entreprise, en tant qu'auteur du sinistre, était pleinement responsable. La Bâloise a pris en charge les frais considérables relatifs aux mesures d'urgence et à l'assainissement, déduction faite de la franchise.

Vous trouverez à la page suivante un aperçu des prestations, y compris les sous-limites.

Notre conseiller à la clientèle connaît les risques de votre branche. Demandez aujourd'hui même votre offre sur mesure.

Aperçu des prestations

Sont assurés	Somme d'assurance (en CHF)	Couverture globale	Sont assu- rables contre majoration
Dommages corporels et dommages matériels:			
→ imputables à des bâtiments, locaux et installations personnels défectueux (risque d'installation)		✓	
→ imputables aux activités de l'entreprise (risque d'exploitation)		✓	
→ imputables à des produits défectueux (risque lié au produit)		✓	
→ imputables à l'utilisation ou en tant que détenteur de véhicules à moteur non immatriculés		✓	
→ imputables à l'utilisation de bicyclettes et de cyclomoteurs		✓	
→ en relation avec une atteinte à l'environnement		✓	
→ résultant de l'effet de radiations ionisantes et de rayons laser		✓	
Dommages à l'objet travaillé ou confié	3 000 000	✓	
Dommages à des locaux pris en location	3 000 000	✓	
Dommages à des installations servant aux télécommunications prises en location	3 000 000	✓	
Dommages de chargement et de déchargement à des véhicules terrestres ou nautiques	3 000 000	✓	
Perte de clés et badges confiés	3 000 000	✓	
Responsabilité civile de particulier pour les dommages causés lors de voyages d'affaires à l'étranger	3 000 000	✓	
Dommages dus à des codes à lecture optoélectronique défectueux (codes NEA ou GTIN)	250 000	✓	
Protection juridique en affaires pénales ou en cas de procédure disciplinaire de droit public	250 000	✓	
Dommages économiques découlant d'un emballage défectueux	250 000	✓	
Préjudices de fortune purs	250 000	✓	
Dommages de constatation et d'élimination	250 000	✓	
Frais de démontage et de montage	250 000	✓	
Perte d'usage	250 000	✓	
Frais de rappel des produits	50 000	✓	
Accidents des visiteurs en l'absence de responsabilité	50 000	✓	
Préjudices de fortune purs découlant d'applications informatiques	50 000	✓	
Dommages causés aux dossiers confiés par les clients	50 000	✓	
Dommages de vestiaires	50 000	✓	
Avance des frais d'expertise	10 000	✓	
Exportations indirectes États-Unis/Canada (à l'insu du preneur d'assurance)		✓	
Assurance de prévoyance pour de nouvelles entreprises		✓	
Assurance de prévoyance pour des aggravations de risque et de nouveaux risques		✓	
Risques accessoires		✓	
Délégation des travaux à des sous-traitants		✓	
Personnel loué		✓	
Convention d'exonération		✓	
Convention d'arbitrage		✓	
Responsabilité civile en tant que maître d'ouvrage (jusqu'à un coût de construction global de 1 000 000)		✓	
Renonciation à l'exception de la faute grave			✓
Double garantie			✓
Préjudices de fortune découlant d'une violation de la législation sur la protection des données			✓
Dommages aux choses directement travaillées			✓
Dommages liés à l'assemblage et au mélange			✓
Frais de vérification et de tri			✓
Frais de traitement ultérieur			✓

Remarque : les contenus détaillés représentent uniquement une brève description des prestations assurées. Veuillez trouver les prestations détaillées dans les conditions du contrat.